

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2020



Adopté en CA le 21/06/2018

Collège Henri Meck

MOLSHEIM

ce.0672131c@ac-strasbourg.fr

<http://www.lyceehenrimeck.fr/>

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le collège dans son environnement proche

Petit établissement, collège à taille humaine, le collège Henri Meck a été construit en 1966 suite à la pression démographique sur la ville de Molsheim. Il est désormais partie intégrante de la Cité Scolaire Henri Meck, qui compte plus de 1500 élèves et étudiants scolarisés au collège et au lycée général et technologique. Un autre collège est implanté sur le ban municipal, le collège Bugatti, qui scolarise 700 élèves à 400 m du collège Henri Meck. Dans son environnement proche, le collège Henri Meck bénéficie également de la présence du lycée Louis Marchal, lycée technologique et professionnel à dominante industrielle et du lycée Camille Schneider, lycée professionnel à dominante tertiaire.

Les élèves

Le collège Henri Meck scolarise près de 360 élèves dans 12 divisions (3 divisions par niveau). Les écoles de secteur sont au nombre de trois : l'école des Tilleuls à Molsheim, l'école de Soultz-les-Bains et le regroupement scolaire d'Avolsheim-Wolxheim.

Un nombre important d'élèves (environ un tiers) est issu d'autres écoles, hors du secteur de recrutement ; la proportion d'élèves demi-pensionnaires est donc élevée (70%). Par ailleurs, le collège compte sensiblement plus de garçons que de filles (55 % / 45 %).

Le taux d'élèves boursiers évolue entre 11% et 14 %. Sur le plan sociologique, le collège est marqué par des PCS plus favorisées (27 %) que la moyenne départementale (20%) et des PCS défavorisées à 35% contre 43 % pour le département.

Les personnels

Certains personnels sont propres au collège (enseignants, vie scolaire), d'autres sont communs à la cité scolaire (intendance, agents techniques de collectivités). Près de 30 de professeurs à dominante féminine et un service de Vie scolaire de 4 AED et CPE encadrent les élèves. Notons également 2 personnels de secrétariat et de laboratoire. La direction est assurée par un proviseur et une principale-adjointe. Les personnels sont stables avec une ancienneté moyenne de 10 ans et un âge moyen de 44 ans.

Les particularités pédagogiques

L'établissement se distingue par la présence de 3 sections sportives scolaires : triathlon, rugby et natation, qui confèrent une identité forte à l'établissement. Sur les 4 niveaux, plus de 110 élèves font partie des 3 sections sportives. Parmi eux, près de 80 ne relèvent pas du périmètre de recrutement, montrant l'attractivité des sections. Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. De nombreux résultats sportifs académiques et nationaux illustrent leur vitalité. Elles offrent une prolongation en lycée pour le rugby (Louis Marchal) et le triathlon (Henri Meck). Les emplois du temps tiennent compte de leur fonctionnement.

Par ailleurs, une ULIS de type TFC-TSL « Troubles des fonctions cognitives – Troubles spécifiques du langage et des apprentissages (troubles dys-) » de 12 élèves est implantée au collège depuis 2014. Une coordinatrice ULIS et une AVS collective encadrent les élèves de ce dispositif.

Les langues vivantes proposées au collège Henri Meck sont l'allemand, l'anglais et l'espagnol. Depuis la rentrée 2016, tous les élèves de 6^{ème} suivent un enseignement bilangue allemand – anglais.

Les options facultatives proposées sont l'enseignement de langue et culture de l'Antiquité en latin (58 élèves de la 5^e à la 3^e en 2017/18), la Culture Régionale (41 élèves de la 5^e à la 3^e) et l'enseignement religieux catholique et protestant (33 élèves de la 6^e à la 3^e).

Le contexte social

Les données sociologiques montrent des PCS plutôt favorisées (27%, 7 points supérieur au taux académique), peu de retard à l'entrée en 6^{ème} et un taux de boursiers faible (11%) malgré une augmentation récente des demandes de fonds social. Le bassin de Molsheim présente une bonne dynamique économique et un taux de chômage peu élevé. Les familles démontrent une ambition marquée pour la poursuite d'études. A contrario, certaines familles en grande difficulté sociale et économique ne se reconnaissent pas dans ce contexte et doivent être épaulées dans l'accompagnement scolaire des leurs enfants. Il s'agit là d'un enjeu pédagogique majeur de réussite des élèves au collège Henri Meck.

Les locaux

Le collège est constitué d'un seul bâtiment, élevé sur 3 étages sans ascenseur. Le chauffage reste très variable et irrégulier selon les locaux. Un foyer des élèves modeste est accolé à la salle de permanence. Il n'y a pas de salle de grande taille et certaines réunions ou conférences pour les élèves doivent se tenir dans une grande salle du lycée.

La cour de récréation est spacieuse, avec des espaces sportifs (terrain de basket, de foot, table de ping-pong) mais le préau est de taille très réduite et ne peut contenir valablement tous les élèves en cas d'intempérie ou de forte chaleur.

Vivre ensemble au collège Henri Meck

Depuis plusieurs années, la pression démographique scolaire s'accroît dans le collège, de nombreuses divisions s'approchant ou dépassant les 30 élèves. Ce phénomène marque une nouvelle difficulté pour la gestion des élèves aussi bien pour les personnels de Vie Scolaire que pour les équipes pédagogiques.

Lors de la mise en place de l'accompagnement éducatif de 2012 à 2015, un dispositif de Médiation par les Pairs avait été mis en place au collège, animé par la CPE et des enseignants volontaires. Tous les élèves de 5^e avaient été formés à la technique de la médiation, et les élèves de 5^e et de 4^e volontaires pour être médiateurs avaient reçu une formation encore plus poussée.

Avec la Réforme du Collège de la rentrée 2016, la pause méridienne a été allongée de 60 à 90 minutes ; cela a donné un peu de respiration aux élèves pour se rendre à domicile, déjeuner au restaurant scolaire (plus de 1400 repas quotidiens) et pratiquer quelques activités facultatives (UNSS, Clubs, chorale...).

L'équipe pédagogique, constituée de moins de trente enseignants dans une large majorité titulaires, a l'ambition de connaître et d'accompagner l'ensemble des élèves. Le Parcours Avenir, le PEAC et le Parcours Citoyen sont particulièrement mobilisés avec de très nombreuses activités éducatives annuelles. Les liaisons et transitions sensibles inter-degrés avec les écoles du secteur sont en place ; celles avec les lycées méritent d'être accentuées.

Le collège Henri Meck est un établissement où le vivre ensemble est un élément déterminant de sa cohésion et de sa mission pédagogique.

Le projet d'établissement s'appuie sur le projet académique « Réussir » 2017-2020 pour décliner 3 Axes comportant chacun 3 objectifs

AXE 1

- Assurer la réussite de chaque élève en favorisant la construction de son projet personnel

AXE 2

- Promouvoir l'épanouissement des élèves dans un environnement serein et sécurisé

AXE 3

- Communiquer et partager les ressources pour améliorer l'action éducative



3 objectifs

- Faire acquérir progressivement le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Amener chaque élève à construire un projet d'orientation ambitieux et réaliste
- Favoriser les actions de remédiation et de soutien scolaire à destination des élèves à besoins particuliers



3 objectifs

- Favoriser un climat scolaire apaisé et responsabiliser les élèves
- Elargir l'environnement culturel des élèves
- Développer les actions citoyennes, sociales, de santé et de sécurité qui permettent de préparer sa vie d'adulte



3 objectifs

- Partager et harmoniser les pratiques pédagogiques
- Mieux communiquer au sein de la communauté scolaire
- Améliorer les liaisons inter degrés école collège et collège-lycée et la notion particulière de cité scolaire

Axe 1

Assurer la réussite de chaque élève en favorisant la construction de son projet personnel

Objectif 1

- **Faire acquérir progressivement le socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

Objectif 2

- **Amener chaque élève à construire un projet d'orientation ambitieux et réaliste**

Objectif 3

- **Favoriser les actions de remédiation et de soutien scolaire à destination des élèves à besoins particuliers**

Objectif 1.

Faire acquérir progressivement le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Diagnostic

La liaison école - collège (4 réunions annuelles) permet de lisser les compétences attendues à l'issue du cycle 3 en choisissant 2 thèmes chaque année. En fin de cycle 4, les élèves valident à plus de 75 % une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » des items du socle commun.

Le taux de réussite au DNB se rapproche en moyenne de 90% ces dernières années.

ANNEE	NB	ADMIS	TAUX
16-17	78	69	88.46
15-16	77	76	98.72
14-15	83	73	87,95

En 2017, le taux de réussite est de 88%, dont 87 % avec mention.

En 2017, 5 élèves ULIS ont présenté et réussi le CFG.

Il nous faut poursuivre l'effort pédagogique d'accompagnement des élèves les plus fragiles, la maîtrise de la langue française notamment à l'écrit restant le dénominateur commun aux compétences exigées pour acquérir le socle commun de connaissances et de compétences. Le taux de redoublement est négligeable.

Il y a une forte demande des familles pour le dispositif « Devoirs Faits ».

Actions retenues

- Mieux expliciter en direction des élèves et des familles les attendus du socle commun.
- Consacrer l'AP en français et en mathématiques à la validation des compétences non maîtrisées
- Optimiser le dispositif « Devoirs faits » : implication des enseignants, ciblage des élèves et des compétences à travailler, dialogue entre les intervenants et les enseignants de la classe.
- Développer les compétences numériques des élèves (Folios, ENT...)

Indicateurs cibles

- ▶ Résultats et mentions au DNB
- ▶ Qualité de la prestation des élèves à l'épreuve orale du DNB
- ▶ Résultats au CFG (objectif 100%)
- ▶ Progrès des élèves les plus fragiles
- ▶ Suivi scolaire des élèves de la section sportive
- ▶ Taux de participation à « Devoirs Faits » et évolution des élèves

Objectif 2

Amener chaque élève à construire un projet d'orientation ambitieux et réaliste

Diagnostic

Le taux d'accès en 2nde GT se situe entre 70 et 80 % selon les années scolaires. Les élèves ULIS obtiennent tous une orientation en voie pro ou en apprentissage.

Taux d'accès de la 3ème vers la 2nde GT	2013	2014	2015	2016	2017
Taux d'accès brut	74	66	64	85	73
Taux d'accès attendu académique	72	73	73	72	72

Le Parcours Avenir est développé de la 6ème à la 3ème. Le collège se mobilise pour permettre l'ambition scolaire des familles en favorisant l'orientation vers la 2nde GT sans minorer la voie professionnelle. Le forum des métiers et des formations, le programme des mini-conférences, les stages en entreprise et l'accompagnement des Psy-EN favorisent ce processus. Pour les élèves ULIS, l'orientation en voie professionnelle requiert toute l'attention de l'équipe.

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde GT	2014	2015	2016	2017
1E SCIENTIFIQUE	39,2	30,4	48,1	44,1
1E LITTERAIRE	2,7	3,6	11,1	5,1
1E ECONOMIQUE ET SOCIALE	25,7	21,4	14,8	28,8
1E ST2S ou STG	18,9	19,6	7,4	6,8
1E STL ou STI2D ou STD2A	5,4	3,6	16,7	6,8
1E PRO	2,7	0,0	0,0	1,7
REDOUBLEMENT	2,7	14,3	1,9	3,4

Actions retenues

- Programme annuel d'éducation à l'orientation par les PP et le Psy-EN, Conseil en orientation
- Moyens supplémentaires accordés aux PP de 3ème pour développer le Parcours Avenir (0,5h)
- Stage en 3ème de découverte du monde économique avec 2 jours de restitution orale
- Stage en entreprise en 4ème
- Mini-conférences hebdomadaires : interventions de professionnels de différentes filières
- Utilisation des ressources numériques : FOLIOS, site de l'ONISEP...
- Liaisons inter-degrés ; Rencontre des élèves de 2nde des 2 lycées voisins
- Forum des Métiers et des Formations du district de Molsheim
- Immersions en lycées professionnels

Indicateurs cibles

- ▶ Participation des familles aux rencontres parents professeurs
- ▶ Ambition des familles pour les vœux d'orientation
- ▶ Taux d'orientation en 2ndeGT, en 2nde PRO, 1ère CAP, apprentissage
- ▶ Taux de 1ers vœux satisfaits AFFELNET
- ▶ Orientation des élèves ULIS
- ▶ Nombre de dossiers retenus en DIMA ou 3PrépaPro
- ▶ Suivi des élèves post 3ème (bulletins et indicateurs)
- ▶ Nombre d'élèves non affectés en juin

Objectif
3

Favoriser les actions de remédiation et de soutien
scolaire à destination des élèves à besoins particuliers

Diagnostic

Le collège accueille une classe ULIS de 12 élèves maximum (essentiellement avec des troubles « dys »)

En 2017-2018, 20 élèves ont un PAP. Les demandes des familles dans ce domaine augmentent.

Les écoles de secteur identifient les élèves ayant besoin d'un accompagnement particulier par la mise en place d'un PPRE passerelle entre le CM2 et la 6^{ème}.

Quelques élèves sont en famille d'accueil et nécessitent un accompagnement personnalisé.

Une attention particulière est portée aux élèves en retour d'un conseil de discipline.

La Vie scolaire (CPE et AED) effectue un accompagnement quotidien des élèves sur les règles de vie collective et l'accueil d'élèves en rupture scolaire.

Actions retenues

- Accompagnement des élèves ULIS par tous les enseignants. Participation des enseignants aux conseils de classe ULIS.
- Amélioration du circuit de mise en place des PAP par une meilleure coordination famille – équipes – médecin scolaire.
- Prise en charge différenciée des élèves « fragiles » à l'entrée en 6^{ème} notamment par la poursuite du PPRE passerelle
- Valoriser les différences culturelles des élèves notamment à l'entrée en 6^{ème}
- Mise en place de PPRE pour les élèves en difficulté
- Intégration et prise en charge des élèves exclus par conseil de discipline des autres établissements
- Prise en charge spécifique pour élève EIP
- Suivi particulier des élèves des sections sportives par les coordonnateurs

Indicateurs cibles

- ▶ Participation des enseignants au CC ULIS
- ▶ Nombre de PAP validés
- ▶ Nombre de PPRE

Axe 2

**Promouvoir
l'épanouissement des
élèves dans un
environnement serein
et sécurisé**

Objectif 1

- Favoriser un climat scolaire apaisé et responsabiliser les élèves

Objectif 2

- Elargir l'environnement culturel des élèves

Objectif 3

- Développer les actions citoyennes, sociales, de santé et de sécurité qui permettent de préparer sa vie d'adulte

Objectif 1

Favoriser un climat scolaire apaisé et responsabiliser les élèves

Diagnostic

Le collège est bien intégré dans la cité scolaire. La mixité avec le lycée est satisfaisante. Les espaces extérieurs (cours de récréation) sont répartis par des séparations symboliques (lignes au sol). L'entrée de la cité scolaire est commune aux deux entités. Les rationnaires du collège Bugatti traversent ces espaces sans problèmes particuliers.

Le climat scolaire est plutôt apaisé malgré des variations annuelles. Nous constatons néanmoins une résurgence de la violence verbale qui favorise les conflits entre élèves, en particulier depuis l'arrêt du système de médiation par les pairs.

Les effectifs des classes sont chargés : la majorité des divisions atteignent ou dépassent 30 élèves.

Nous avons accueilli de nombreux élèves exclus par conseil de discipline des autres collèges du secteur.

Les enseignants souhaitent encourager et valoriser les attitudes positives pour permettre une diminution des punitions scolaires.

Un accent est porté sur l'Élections des délégués, la représentativité et la vie du CVC.

Les nouveaux horaires du collège ont permis de dégager une pause méridienne conséquente de 90 minutes afin de permettre aux élèves de se restaurer dans de bonnes conditions et de participer aux activités offertes par l'UNSS, la chorale, les clubs... Cependant, la fréquentation du restaurant scolaire par le lycée et le collège Bugatti freine l'accès de nos élèves au self. Par temps froid, les élèves restent sous le préau véritable sans solution de repli.

Actions retenues

- Mettre en place la discipline positive
- Valoriser les attitudes positives et citoyennes
- Optimiser la formation des délégués
- Améliorer la représentativité des élèves et les amener à s'investir davantage dans la vie quotidienne de l'établissement.
- Renforcer le rôle du CVC et son programme d'actions
- Réactiver la Médiation par les Pairs
- Dynamiser le Foyer socio-éducatif en accentuant la participation des élèves, des personnels, des parents.
- Faire vivre le foyer des élèves : responsabiliser les élèves pour son organisation pratique.
- Continuer à offrir une pause méridienne de qualité (flux des élèves au restaurant scolaire, gestion des activités méridiennes).
- Valoriser les jeunes officiels en UNSS

Indicateurs cibles

- ▶ Evaluation du climat scolaire, enquête DSDEN
- ▶ Evaluation du bien-être des élèves ; évaluation CD67
- ▶ Attitudes citoyennes des élèves
- ▶ Nombre d'actions à l'initiative des délégués et du CVC
- ▶ Statistiques de la vie scolaire sur les punitions et sanctions
- ▶ Statistiques du service médico-social de l'établissement sur l'état de santé des élèves

Objectif 2

Élargir l'environnement culturel des élèves

Diagnostic

L'offre d'activités complémentaires est importante notamment durant la pause méridienne. Environ un tiers des élèves participe aux activités sportives de l'UNSS, la chorale ou les clubs. De nombreuses activités sont proposées engageant les élèves individuellement ou collectivement. Elles permettent de renforcer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Enfin, elles créent une émulation positive permettant aux élèves de s'éprouver et de se dépasser. Cependant nous constatons actuellement un repli identitaire et communautaire de certains élèves (langue maternelle utilisée dans les espaces communs). Par ailleurs, les enseignants déplorent une culture de l'effort en déperdition.

Des voyages scolaires contribuent à élargir l'horizon culturel des élèves. Cependant le fonds social collégien doit abonder l'aide financière attribuée aux familles.

Actions retenues

- Participation à des concours : Big Challenge en anglais, KMK en allemand, concours de mathématiques, les Incorruptibles, Printemps de l'écriture...
- Inscriptions en CREG, Latin, enseignement religieux
- Rencontres avec des intervenants extérieurs (auteurs, journalistes...)
- Sorties culturelles PEAC
- Chorale : rentrée en Musique, spectacle de fin d'année, prestation musicale inter-degrés : rencontre chantante (fin juin)
- Arts du cirque / danse : spectacle de fin d'année
- Activités de l'association sportive, participations aux challenges, rencontres et résultats en compétitions
- Activités propres des sections sportives
- Favoriser l'accès de l'AS et l'UNSS aux élèves de l'ULIS
- Séjours et échanges culturels (Classe APPN en 6^{ème}, séjours linguistiques, échanges avec la Pologne,)
- Club journal, Club lecture
- Ateliers du SAJ de la ville de Molsheim
- Programmation TJP (4 dates annuelles)
- Promouvoir les talents, l'épanouissement personnel et la culture de l'effort
- Améliorer la cérémonie des élèves méritants

Indicateurs cibles

- ▶ Participation des élèves aux différents concours proposés ou organisés par l'établissement
- ▶ Proportion d'élèves inscrits à l'UNSS, filles, garçons pour chaque niveau
- ▶ Nombre d'élèves participants aux différents ateliers et clubs
- ▶ Effectif et évolution des élèves dans les 3 sections sportives
- ▶ Fréquentation des élèves à la chorale.
- ▶ Actions du PEAC, récapitulatif par niveau
- ▶ Participations aux séjours culturels
- ▶ Participation des élèves ULIS à l'AS
- ▶ Nombre d'élèves aidés pour les séjours scolaires

Objectif
3

Développer les actions citoyennes, sociales, de santé et de sécurité qui permettent de préparer sa vie d'adulte

Diagnostic

Le collège Henri Meck participe à un CESC inter-établissement (CESCIE), dont le programme d'actions est conséquent et vise à couvrir l'ensemble de la scolarité au collège en ciblant les thématiques et l'âge des élèves : addictions, sexualité, cyber-harcèlement, éducation aux médias...

Les exercices liés à la sécurité individuelle et collective dans le cadre du PPMS sont mis en œuvre de façon concertée au sein de la cité scolaire.

Le nombre d'élèves formés aux « Gestes qui sauvent » est faible. La soirée parentalité annuelle du CESCIE propose des thématiques attendues des parents.

Une préoccupation particulière est portée vers les élèves qui se déplacent en vélo ou en transport en commun et les comportements adaptés qui s'imposent. En effet, plus de 1500 élèves convergent vers la cité scolaire chaque matin.

Les élèves sont sollicités pour des actions caritatives (épicerie sociale), organisées par le CVC. Le FSE et l'AS doivent davantage solliciter les élèves dans les différentes responsabilités à tenir au sein de ces associations.

Les exercices PPMS et Evacuation incendie sont communs à toute la cité scolaire.

Actions retenues

- Programme d'actions du CESC inter-établissements
- Participation aux actions caritatives : épicerie sociale
- Interventions par les personnels : éducation à la sexualité, relaxation...
- Actions de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile, et de la gendarmerie (référent)
- Formation des élèves aux « Gestes qui sauvent »
- Exercices évacuation, intrusion, attentat : culture de la sécurité individuelle et collective
- Respect des consignes par les membres de la communauté scolaire
- Déroulement et bilan des exercices d'évacuation et de confinement

Indicateurs cibles

- ▶ Nombre d'actions annuelles du CESCIE et répartition sur les différents niveaux de classe
- ▶ Participation des élèves aux actions caritatives
- ▶ Nombre d'élèves formés à « Gestes qui sauvent »
- ▶ Qualité des exercices annuels d'évacuation ou de confinement

Axe 3

Communiquer et partager les ressources pour améliorer l'action éducative

Objectif 1

- **Partager et harmoniser les pratiques pédagogiques**

Objectif 2

- **Mieux communiquer au sein de la communauté scolaire**

Objectif 3

- **Améliorer les liaisons inter degrés école collège et collège-lycée et la notion particulière de cité scolaire**

**Objectif
1**

Partager et harmoniser les pratiques pédagogiques

Diagnostic

De nombreux enseignants pratiquent une évaluation différenciée pour les élèves ULIS, pour les élèves identifiés dys, mais aussi pour des élèves en grande difficulté. Il devient nécessaire de se questionner pour harmoniser nos pratiques, leur donner une meilleure lisibilité pour les élèves, les familles, les enseignants, et pour parvenir à un traitement équitable des élèves.

Par ailleurs, l'évaluation des compétences du socle commun suppose une harmonisation au sein des équipes pédagogiques afin que les élèves bénéficient de la même évaluation notamment lors de l'examen du DNB (400 points / 800).

Lors des conseils écoles collège, l'accent est mis sur une ou plusieurs disciplines afin d'indiquer les compétences travaillées dans le cycle 3 et harmoniser les pratiques dans ces disciplines.

Actions retenues

- Partage des pratiques pédagogiques adaptées pour les élèves ULIS ou ayant un PAP ou faisant l'objet d'une demande d'aménagement d'examen
- Harmonisation de l'évaluation du socle commun
- Mise en commun d'outils permettant aux élèves d'apprendre à apprendre notamment en 6^{ème}.
- Evaluations communes par niveau (3^{ème} en particulier)

Indicateurs cibles

- ▶ Protocole commun d'évaluation des élèves dys
- ▶ Disparité des évaluations entre les 3 classes d'un même niveau
- ▶ Thématiques et protocoles retenus lors des conseils école-collège

Objectif
2

Mieux communiquer au sein de la communauté scolaire

Diagnostic

La vie de la cité scolaire repose à la fois sur des fonctionnements propres du collège et du lycée notamment sur le plan pédagogique mais également sur une mise en commun de nombreux vecteurs quotidiens. Ainsi, l'accueil est conjoint le matin par les équipes de vie scolaire et de direction au portail de la cité et les élèves présentent leurs cartes scolaires pour y entrer. Le restaurant scolaire et le gymnase sont deux éléments de partage et de mixité collégien, lycéens, étudiants ainsi que l'infirmier qui se trouve dans le hall du lycée. Les horaires de cours étant spécifiques notamment l'après-midi, partager l'information reste une gageure et un défi hebdomadaire au sein de la cité. Cependant, les services communs sont ceux de l'Intendance et des agents de collectivité ATTEE qui relèvent tous de la région GrandEst.

Un outil de communication commun est en place, le Meck Info. Les rubriques consacrées au lycée prennent une place substantielle et n'est que peu consulté par les personnels du collège. L'ENT est bien mis en place, les élèves et de nombreuses familles utilisent régulièrement cet outil qui prendra encore plus d'ampleur dans les années à venir. Le site internet www.lyceehenrimeck.fr de la cité scolaire malgré son appellation possède bien une rubrique collège qu'il faudrait nourrir. Les enseignants partagés sont finalement peu nombreux mais ce sont surtout des projets pédagogiques sporadiques qui invitent à se rassembler au-delà des réunions de rentrée et de fin d'année. Notons que près de 8 conseils d'administration annuels rythment le calendrier des différentes instances. Les moments festifs constituent probablement une opportunité intéressante car le carnaval commun des CVC et CVL rencontre un vif succès. Une seule association de parents participe aux différentes instances du collège.

Actions retenues

- Mieux communiquer en interne sur les actions menées dans le collège (ENT, Meck Info)
- Former les parents à l'utilisation de l'ENT.
- Augmenter la proportion de familles utilisant l'ENT régulièrement.
- Optimiser la communication en direction des familles
- Journal du collège (club journal, EPI presse,...)
- Améliorer les transmissions d'informations personnelles utiles concernant les élèves (direction – vie scolaire - services médico-sociaux – enseignants) en utilisant le PP comme relais.
- Améliorer la préparation des voyages en ciblant mieux les cas particuliers d'élèves nécessitant une prise en charge particulière.
- Développer le rôle du Conseil Pédagogique

Indicateurs cibles

- ▶ Nombre d'articles rédigés par les personnels du collège pour le MI
- ▶ Diffusion du journal du collège
- ▶ Statistiques des connexions à l'ENT

Objectif
3

**Améliorer les liaisons inter degrés école collège et
collège-lycée et la notion particulière de cité scolaire**

Diagnostic

Liaison CM2-6^e

Plusieurs actions sont mises en place chaque année entre les classes de 6^{ème} et les classes de CM2 du secteur : Mathématiques sans frontières, Défi lecture, rencontre chantante avec programme commun, etc... Une journée d'accueil des futurs 6^{èmes} est organisée chaque année en juin, avec déjeuner au restaurant scolaire. Les enseignants participent activement aux CEC dont le fonctionnement est satisfaisant.

Liaison collège – lycées

Les deux lycées généraux et technologiques de Molsheim (Louis Marchal et Henri Meck) sont les lycées de secteur du collège. Les actions de liaison 3^{ème} – 2^{de} peuvent avoir lieu avec l'un et/ou l'autre de ces lycées. Les journées Portes Ouvertes des deux lycées sont organisées le même jour pour permettre aux familles de voir les deux établissements. Une majorité de familles montre cependant une nette préférence pour une affectation au lycée Henri Meck en 2GT.

En 2017, une journée de l'innovation a été organisée en partenariat avec l'entreprise Velum avec une classe de 3^{ème}, une classe de 2^{de} et une classe de 1^{ère} STMG.

Paradoxalement, les enseignants du collège et du lycée travaillent assez peu ensemble, absorbés par leur fonctionnement autarcique.

Actions retenues

- Mieux identifier les objectifs des liaisons
- Actions communes CM2-6^{èmes}
- Journée d'accueil des futurs 6^{ème} de secteur ou non
- Accueil des futurs ULIS après leur affectation
- Réunions avec les parents de CM2 en mai puis en septembre
- Réunion de présentation des sections sportives aux parents de CM2
- Valorisation des filières et de l'image du lycée Louis Marchal.
- Journée innovation avec l'appui d'une entreprise (club Ecole Entreprise)
- Rencontres entre les enseignants de mêmes disciplines du collège et du lycée

Indicateurs cibles

- ▶ Nombre d'actions CM2-6^{èmes}
- ▶ Participation des enseignants aux CEC
- ▶ Nombre d'actions 3^{èmes} – 2^{de}

